

Newsletter

Décembre 2017

SOMMAIRE

I. Edito

- Présentation des sociétés du groupe PRAELIUM

II. Articles :

- Sécurité et santé au travail : obligations de l'employeur
- Le compte personnel de prévention de la pénibilité devient le compte professionnel de prévention
- L'isolement des dirigeants d'entreprises

III. Les derniers évènements :

- La matinale de Décembre sur Marseille
- La matinale de Décembre sur Avignon



Edito

Le groupe Praelium est un groupe d'expertise et de conseil spécialisé dans la santé au travail, l'amélioration des conditions de travail, les relations sociales et la RSE.

Pourquoi ce nom ?

Praelium est un mot latin signifiant l'engagement : **L'engagement, le combat pour une cause juste.**

S'engager pour l'amélioration des conditions de travail et la santé au travail, dans une démarche de prévention, pour l'expression collective des salariés relative à la gestion sociale et financière ou dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), demande pour tous les acteurs concernés un **engagement fort** et une réelle passion de leurs missions et de leurs métiers.

Il s'est bâti sur une idée simple – fédérer des métiers uniques et complémentaires autour de 3 sociétés :



Nous désirons être un groupe partenaire de nos clients sur le long terme et un acteur qui contribue à une croissance sociale et économique, responsable et durable.

Le groupe Praelium **profondément tourné vers l'humain**, accompagne l'ensemble des acteurs présents dans les entreprises sur des réflexions touchant le champ de la santé au travail, de l'expression collective des salariés et la responsabilité sociétale et environnementale en construisant des actions sur mesure **répondant aux besoins spécifiques exprimés par ses partenaires.**

Nous œuvrons au quotidien pour faire partie des acteurs les plus dignes de confiance de notre secteur en intégrant encore davantage nos valeurs et notre éthique dans nos comportements quotidiens.



Les articles

Sécurité et santé au travail : obligations de l'employeur

[Lire la suite](#)



Quelles sont les obligations de l'employeur en matière de sécurité et de santé au travail. Les nouvelles ordonnances modifient-elles ces obligations et comment ?



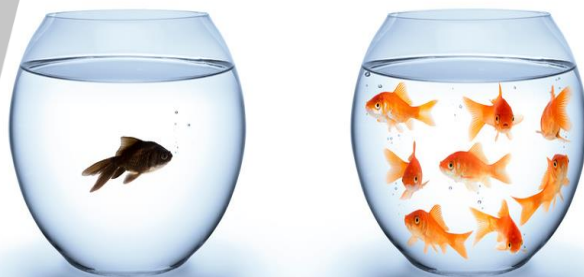
Le compte personnel de prévention de la pénibilité devient le compte professionnel de prévention

[Lire la suite](#)

Toujours dans l'idée de renforcer le dialogue social, le compte professionnel de prévention (C2P) remplace le compte personnel de prévention de pénibilité (C3P). L'ordonnance n°2017-1389 du 22 septembre 2017 supprime 4 facteurs de risques dont les modalités d'application feront l'objet de décrets à venir.

L'isolement des dirigeants d'entreprises

[Lire la suite](#)



Les dénominateurs communs, à tout dirigeant d'entreprise sont, l'isolement et le stress. C'est ce qui ressort de différentes études faites ces dernières années. Alors pourquoi souhaiter devenir un « patron » ?



Matinale



MARSEILLE - INVITATION MATINALES : Les Ordonnances MACRON



LE CSE : Quels changements ?

Fusion des instances

Bouleversement majeur au sein des instances représentatives du personnel par la mise en place de la réforme du Code du travail. Une instance unique regroupant les DP, le CE et le CHSCT est créée : C'est le comité social et économique (CSE). Venez-vous informer lors de notre Matinale !

Au programme de la matinale :

- Composition - Crédit d'heures – Budgets...
- Les Expertises
- Quels changements ?
- Quels impacts ?
- Echanges – questions- débats
- ...

[JE M'INSCRIS](#)

Infos pratiques

Lieu : MARSEILLE

Centre le Mistral 11, Impasse
Flammarion 13001 Marseille

Dates : 1^{ER} DECEMBRE 2017
de 08h30 à 12h00

Intervenants :

Mme SCHOCKAERT juriste, LAB'IRP
Sébastien RIEU, expert CHSCT-CE

[Physiofirm / AP-CE](#)

**Participation gratuite uniquement sur
inscription**



Continuez de nous suivre sur les réseaux sociaux !



Contact : a.richard@praelium-groupe.com

04 90 83 71 93



Matinale



AVIGNON - INVITATION MATINALES : Les Ordonnances MACRON



sers\USER\AppData\Local\Microsoft\Windows\NetCache\ent.Word\formation rps QVT.JPG

LE CSE : Quels changements ?

Fusion des instances

Bouleversement majeur au sein des instances représentatives du personnel par la mise en place de la réforme du Code du travail. Une instance unique regroupant les DP, le CE et le CHSCT est créée : C'est le comité social et économique (CSE). Venez-vous informer lors de notre Matinale !

Au programme de la matinale :

- Composition - Crédit d'heures – Budgets...
- Les Expertises
- Quels changements ?
- Quels impacts ?
- Echanges – questions- débats
- ...

[JE M'INSCRIS](#)

Infos pratiques

Lieu : MARSEILLE

Centre le Mistral 11, Impasse
Flammarion 13001 Marseille

Dates : 1^{ER} DECEMBRE 2017
de 08h30 à 12h00

Intervenants :

Mme SCHOCKAERT juriste, LAB'IRP

Sébastien RIEU, expert CHSCT-CE

[Physiofirm / AP-CE](#)

Participation gratuite uniquement sur
inscription



Email : contact@physiofirm.com
Tél : 04.90.83.71.93
Web : www.physiofirm.com



Continuez de nous suivre sur les réseaux sociaux !



Contact : a.richard@praelium-groupe.com

04 90 83 71 93